



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux

AVIS DE CONCOURS POUR L'ACCES AUX INSTITUTS DE FORMATION DES TECHNICIENS SPECIALISES EN ARCHITECTURE ET EN URBANISME DE MEKNES ET D'OUIDJA AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, organise **le Dimanche 3 Octobre 2021**, le concours d'accès aux Instituts de Formation des Techniciens Spécialisés en Architecture et en Urbanisme de Meknès et d'Oujda, au titre de l'Année Académique 2021-2022.

Le nombre de places est fixé à **60 places** :

- ✓ Institut de Formation des Techniciens Spécialisés en Architecture et Urbanisme de Meknès : **30 places**.
- ✓ Institut de Formation des Techniciens Spécialisés en Architecture et Urbanisme d'Oujda : **30 places**.

Conditions de participation :

Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Etre âgé de 17 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du 31 Décembre 2021, (pour les candidats fonctionnaires la limite d'âge est fixée à 30 ans au maximum).
- ✓ Avoir un diplôme de Baccalauréat, avec une moyenne **supérieure ou égale à 12/20**, dans l'une des branches suivantes: Sciences Mathématiques, Sciences Expérimentales, Architecture, Bâtiments et Travaux Publics, Arts Plastiques ou un diplôme équivalent.
- ✓ Ou avoir un diplôme de Technicien (et être bachelier), dans l'une des branches suivantes : Urbanisme et Architecture, Construction et Génie Civil, Dessin de Bâtiment ou un diplôme équivalent (Dans la limite de 10% des places disponibles).

Préinscription en ligne au concours :

- ✓ Les préinscriptions en ligne seront ouvertes du **6 au 13 Septembre 2021**, à travers le site web du Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme, (www.muat.gov.ma) .
- ✓ Les résultats de la présélection seront publiés sur le site web cité ci-dessus **à partir du 27 Septembre 2021**.
- ✓ Le nombre des candidats qui seront sélectionnés pour passer l'examen écrit est fixé à **3000 (1500 pour chaque Institut)**.

Procédure du concours :

Une épreuve écrite sera tenue le **Dimanche 3 Octobre 2021**, portant sur :

- 1- Mathématiques et Dessin (Durée : 2 heures) ;
- 2- Analyse d'un texte en français et une traduction de certains de ses passages en arabe (Durée : 2 heures).

Les résultats de l'examen écrit seront affichés sur ledit site web, à partir **du Mardi 12 Octobre 2021**.

Lieux des examens écrits :

Les épreuves écrites seront organisées :

- Pour les candidats inscrits à l'Institut de Formation des Techniciens Spécialisés en Architecture et en Urbanisme de Meknès : Faculté des Sciences, Quartier Ezzaytoun, Université Moulay Ismail, Meknès.
- Pour les candidats inscrits à l'Institut de Formation des Techniciens Spécialisés en Architecture et en Urbanisme d'Oujda : Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Mohammed Premier, Oujda.

NB :

- ✓ **Toutes les candidatures basées sur des informations erronées ne seront pas prises en compte ;**
- ✓ **La liste des candidats présélectionnés pour l'examen écrit, ainsi que celle relative aux résultats finaux, seront publiées sur le site web du Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme, (www.muat.gov.ma) ;**
- ✓ **Les candidats doivent consulter régulièrement leurs mails et le site web du Département.**